AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2370
FR0010411983-FS0737

13 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SCOR SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 septembre 2021, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 septembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SCOR SE et détenir 9 373 224 actions SCOR SE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SCOR SE sur le marché.

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Sur la base d'un capital composé de 186 796 897 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.